



Les Femmes palestiniennes et le processus politique : un aperçu de la Cisjordanie

Article proposé par le Secrétariat de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée

Tables des matières :

- **Introduction** : l'expérience des femmes palestiniennes, entre oppression patriarcale et occupation israélienne.
- **Diagnostic de terrain** : les femmes palestiniennes et le processus politique
- **Résultats du diagnostic et recommandations** : éradiquer les limites à la participation politique des femmes
- **Bibliographie**

En 2017, le Centre des femmes pour l'aide juridique et le conseil/Women's *center for legal aid and counselling* (WCLAC) a rendu un rapport d'évaluation qui met en exergue le rôle des femmes dans la politique palestinienne. Ce travail examine les facteurs qui entravent leur accès aux instances de décision. Ce diagnostic de terrain avance des solutions pour faciliter l'accès des femmes à la scène politique en supprimant des contraintes sociales, culturelles et juridiques.

Ce diagnostic a été coordonné par la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée et l'Institut Européen pour la Méditerranée (IEMed), et s'inscrit dans l'Axe 1 « Renforcer les capacités des acteurs de l'égalité » du Fonds de Solidarité Prioritaire « Femmes d'avenir en Méditerranée. Ce rapport est financé par le Ministère Français des Affaires Étrangères et du Développement International, dans le cadre du projet « Développer l'autonomie des femmes », labellisé par l'Union pour la Méditerranée.

Introduction : l'expérience des femmes palestiniennes, entre oppression patriarcale et occupation israélienne.

Les normes juridiques appliquées en Palestine sont de diverses natures et origines.¹ La législation en vigueur constitue un vecteur d'oppression à l'égard des femmes palestiniennes. Les rapports de pouvoir de genre se manifestent notamment dans le cadre juridique qui régit la polygamie, la garde des enfants et le mariage précoce. En 2012, plus de la moitié des filles âgées étaient déjà mariées à l'âge de 15 ans et environ 36 % des femmes mariées l'étaient avant l'âge de 18 ans.²

¹ Institut d'études sur le droit et la justice dans les sociétés arabes. (2018). « L'Organisation juridictionnelle de la Palestine. »

² Bureau central palestinien des statistiques. (2012). n.d.



En revanche, la même année, le Bureau central palestinien des statistiques observait un net progrès dans l'accès des femmes à l'éducation. Elles représentaient alors la moitié des étudiant.e.s assis.e.s sur les bancs de l'université. Malgré les acquis constatés dans le domaine de l'éducation, la participation des femmes à la vie active demeure marginale. Les compétences et qualifications des femmes sont donc peu mises à profit sur le marché du travail, représentant un manque à gagner important pour la société palestinienne.

Dans le contexte palestinien, les femmes font l'expérience en plus d'une oppression de genre des violences causées par l'occupation israélienne. Les palestiniennes, notamment les prisonnières, voient systématiquement leurs droits fondamentaux, en principe garantis par les conventions internationales, bafoués par les forces militaires et les colons israéliens.^{3 4}

Diagnostic de terrain : Les Femmes palestiniennes et le processus politique

Le Centre des femmes pour l'aide juridique et le conseil (WCLAC) dresse le constat de l'écart important qui perdure entre la loi et la réalité de la participation des femmes au processus de décision. Malgré leur implication dans le combat pour l'indépendance de la Palestine depuis la *naqba*, en 1948, les femmes palestiniennes n'ont cependant pas obtenu un gain en capital politique. L'organisation insiste sur la nécessité d'étudier les facteurs qui entravent la pleine participation des femmes à la vie politique et aux processus de prise de décisions. WLAC propose des recommandations afin de remédier à cette situation.

Le diagnostic formulé par WLAC a aussi les objectifs suivants :

- Identifier les domaines où il existe des contraintes spécifiques ;
- Déterminer les besoins des palestiniennes pour prendre part activement à la politique,
- Impliquer les intéressées à cette analyse de la participation politique des femmes en Palestine ;

³ ONU Femmes. Women Political Participation and Decision Making-Palestine. [Participation politique des femmes et prises de décision en Palestine] : Disponible sur http://www2.unwomen.org/~media/field%20office%20palestine/attachments/publications/2013/fact%20sheet%20political%20participation_en.pdf?v=1&d=20150410T112254.

⁴ Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC). (2017). « Les Femmes palestiniennes et le processus politique : un aperçu de la Cisjordanie. » Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, diagnostic de terrain 11, cycle 2, p. 10.



- Documenter les violations des droits des femmes en matière de participation politique ;
- Aborder la réalité des femmes sous l'occupation et l'impact de celle-ci sur le bien-être et leur engagement politique.

Afin d'élaborer ce diagnostic de terrain, des comités ont été formés au nord et au sud de la Cisjordanie. Des membres des communautés locales, des journalistes, des membres du conseil, des groupes de la société civile et des représentant-e-s, des partis politiques ont pris part aux rencontres organisées pour échanger sur les défis auxquels les femmes sont confrontées et formuler des recommandations.

Résultats du diagnostic et recommandations : éradiquer les limites à la participation politique des femmes

Dans un premier temps, le diagnostic met en évidence l'implication de longue date des femmes palestiniennes dans la vie politique palestinienne. Toutefois, cette implication des femmes ne s'est pas traduite par une participation aux prises de décisions politiques, les femmes palestiniennes sont reléguées au statut de soutien aux services des hommes dans leur lutte politique.

Dans un second temps, l'article offre une analyse de la situation actuelle quant à la place des femmes au sein des processus de décisions. Dans le contexte d'occupation israélienne, les femmes palestiniennes sont devenues de nouvelles cibles, le rapport mentionne les propos d'activistes, d'universitaires et de parlementaires israélien.ne.s qui ont appelé à ce qu'elles soient sanctionnées pour les actes commis par les hommes de leur famille. Entre-autres, WCLAC, relate les dires d'Ayelet Shaked⁵, membre du parti le Foyer juif, qui a appelé à « en finir avec les mères palestiniennes pour qu'elles n'engendrent pas davantage de serpents. »^{6 7}

Au sein de la scène politique palestinienne, les partis diffèrent sur le rôle que devraient occuper les palestiniennes. La représentation des femmes aux postes de représentation et la mise en place de quotas font encore largement débat. Certains partis réservent encore de manière explicite le poste de Secrétaire général à un homme. Au sein du Conseil national palestinien, l'instance politique la plus importante de l'OLP, les femmes ne représentent que 7,5%. Les gouvernements successifs attribuent aux quelques

⁵ Le nom « Elio Shakid » mentionné dans le rapport de WCLAC est erroné.

⁶ Maltz, Judy. (2015). "What Does Israel's New Justice Minister Really Think about Arabs?" HaHaretz. Disponible sur : <https://www.haaretz.com/premium-what-does-ayelet-shaked-really-think-about-arabs-1.5360885>

⁷ Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC). (2017). « Les Femmes palestiniennes et le processus politique : un aperçu de la Cisjordanie. » Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, diagnostic de terrain 11, cycle 2, p. 11.



femmes Ministres, des portefeuilles de second rang et souvent associés aux valeurs attribuées à la féminité. Le rapport souligne ensuite les obstacles socioculturels, et livre un tableau tout en nuances de la représentation des femmes dans les médias. Enfin le rapport présente la législation en place en Palestine et son impact sur la vie des femmes et les rapports de genre. L'article s'attarde sur la question des lois sur la violence et la loi sur le statut personnel.

Le rapport se conclut en proposant cinq recommandations visant à accroître la participation politique des palestiniennes. Le Centre d'aide juridique et de conseil pour les femmes préconise de :

1. Augmenter la représentation des femmes dans les partis politiques et les instances de décisions.
2. Renforcer les compétences des femmes pour leur permettre de participer efficacement à la vie politique.
3. Reconnaître le rôle des femmes en matière politique et le rôle qu'elles ont vraiment joué dans le cadre de la lutte pour la libération de la Palestine.
4. Documenter les violations des droits et les discriminations subies par les femmes et veiller à la mise en application des mécanismes internationaux.
5. Effectuer une analyse détaillée de la législation pour s'attaquer aux pratiques discriminatoires et aux lois contre les femmes.

Bibliographie et références

Bureau central palestinien des statistiques. (2012). N.d.

Institut d'études sur le droit et la justice dans les sociétés arabes. (2018). « L'Organisation juridictionnelle de la Palestine. »

Maltz, Judy. (2015). "What Does Israel's New Justice Minister Really Think about Arabs?" HaHaretz. Disponible sur : <https://www.haaretz.com/.premium-what-does-ayelet-shaked-really-think-about-arabs-1.5360885>

ONU Femmes. Women Political Participation and Decision Making-Palestine. [Participation politique des femmes et prises de décision en Palestine] : Disponible sur http://www2.unwomen.org/~media/field%20office%20palestine/attachments/publications/2013/fact%20sheet%20political%20participation_en.pdf?v=1&d=20150410T112254

Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC). (2017). « Les Femmes palestiniennes et le processus politique : un aperçu de la Cisjordanie. » Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, diagnostic de terrain 11, cycle 2, p. 10.